Comment l’un d’entre vous peut-il fouetter sa femme comme une esclave et se coucher ensuite à ses côtés le soir-même ?

‘Abdullah ibn Zam’ah (qu’Allah l’agrée) relate qu’il a entendu le Prophète (sur lui la paix et le salut) prononcer un discours dans lequel il parla de la chamelle et de celui qui l’avait égorgée. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) récita : {(Lorsque le plus malheureux d’entre eux s’y engagea…)} : un homme puissant, dur et respecté au sein de son clan s’engagea à l’égorger. Ensuite, il parla des femmes et exhorta les gens à leur sujet. Il dit : « Comment l’un d'entre vous peut-il fouetter sa femme comme une esclave et se coucher ensuite à ses côtés le soir-même ? » Enfin, il les exhorta au sujet de la façon dont ils riaient des gaz intestinaux, en disant : « Pourquoi l'un d'entre vous rigole-t-il de ce qu’il fait lui-même !? »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait un discours et ‘Abdullah ibn Zam’ah (qu’Allah l’agrée) écoutait. Au sujet de ce discours, il mentionne notamment que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a parlé de la chamelle qui représentait le miracle du prophète Sâlih (sur lui et sur notre Prophète la paix et le salut). Il a également parlé de celui qui l’a tuée, un homme appelé Qudhâr fils de Sâlif, qui fut le plus malheureux de son peuple et qui est décrit comme un homme atypique, un grand malfaisant et redouté au sein des siens. Ensuite, dans ce discours, il dit : « Comment quelqu’un peut-il fouetter sa femme comme on frappe un esclave ? », c'est à dire, en la frappant comme un esclave qui est habituellement frappé durement. Ce hadith indique aussi qu’il est improbable qu’une personne raisonnable fasse les deux choses suivantes : frapper durement sa femme et avoir un rapport avec elle le même jour. En effet, avoir un rapport intime avec sa femme et se coucher auprès d’elle n’est appréciable que si l’un est attiré vers l’autre et aime être à ses côtés. Or, celui qui est fouetté ressent généralement de la répulsion à l’égard de celui qui le fouette. Il a donc fait une allusion à cette question et au fait que s’il ne peut faire autrement, l’homme peut corriger sa femme en la frappant légèrement, d’une façon qui ne suscite pas une répulsion complète. Il ne doit donc pas exagérer dans sa façon de la corriger, ni dans sa façon de la frapper. « Enfin, il les exhorta au sujet de la façon dont ils riaient des gaz intestinaux. ». En effet, c'est contraire aux bonnes manières et cela fait disparaître le respect. Pour exprimer la bassesse de ce comportement, il a dit : « Pourquoi l'un d'entre vous rigole-t-il de ce qu’il fait lui-même !? » En effet, on rit normalement devant ce qui est étonnant et sort de l’ordinaire. Lorsque c'est le cas, cela a un impact sur la peau et l'on se met à sourire ; si c'est plus fort, la voix vient s’y ajouter et laisse place au rire ; si l'étonnement augmente encore, c’est le rire aux éclats. Or,

puisque le phénomène décrit est l’habitude de tout individu, qu’est-ce qui justifie d'en rire lorsque quelqu’un le fait ?

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3070